

L'Abbatiale Saint-Pierre de Lesterps au XIe Siècle

par Marcel Deyres

La nef de *Saint-Pierre de Lesterps* pose le problème des premières pratiques du voûtement, appliquées à de grands espaces, dans les régions occidentales de la *France*. On tend, en effet, à situer sa construction à une époque assez haute du XIe siècle. Suivant une opinion dominante, la nef, certaines parties basses du clocher-porche et un premier sanctuaire, disparu vers 1110, auraient été intégralement l'œuvre de saint *Gautier* et seraient antérieurs à 1070¹. De *Courcel* attribua à l'abbé *Gautier* l'initiative d'une grande réfection dont l'effet fut une surélévation des voûtes avec conservation des supports d'origine². Nous verrons que bien des considérations obligent à nuancer cette opinion.



Fig. 1 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Extrémité orientale du collatéral méridional de la nef. De bas en haut: mur du fond moderne; arc à petits claveaux; tronçon de voûte témoignant d'un premier projet de voûtement; voûte du collatéral. A gauche, grande arcade orientale. A droite, claveaux d'un arc de décharge et fenêtre. – photo *Deyres*.

Sans nous appesantir sur l'origine du monastère de *Lesterps*, qui existait dès la fin du Xe siècle, rappelons que vers 1040 il fut le théâtre d'une lutte sanglante entre *Adalbert* comte de la *Marche*, et *Jourdain II de Chabanais*, le propre fils de *Jourdain 1er*, qui avait aidé à la fondation. Peu auparavant *Gautier*, religieux du *Dorat*, avait été placé à la tête de l'abbaye de *Lesterps*. Les troubles de 1040 se perpétrèrent en son absence. Dès son retour il envisagea la restauration des bâtiments et de l'église. Les textes parlent bien d'une *restauratio*, mais en des termes qui font penser à une véritable *reconstruction* (*restauracionis opus summo studio agressus est*)³. *Gautier* put célébrer la dédicace de la nouvelle église, soit avant 1070, année de sa mort, sans que cette cérémonie soit autrement datée ni sans que nous sachions si elle correspondit à un état avancé des travaux de construction. Quoi qu'il en soit, l'édifice fit l'objet d'une bénédiction en 1091⁴, ce qui peut supposer l'éventualité d'une campagne qui aurait persisté jusque vers la fin du XIe siècle. Il semble donc qu'on ait travaillé à l'église de 1040 à 1090 environ, soit pendant cinquante années. L'étalement de

¹ *Valentin de Courcel*, L'église de Lesterps, dans Congrès Archéologique de France, 1912, Angoulême, p. 231 et s., et *Charles Daras*, Les églises du XIe siècle en Charente, dans Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1959, p. 182 à 186.

² De *Courcel*, op. cit., p. 255.

³ *Migne*, t. 171, c. 1574.

⁴ Chronique de *Maillezais*, p. 410.

l'ouvrage sur un demi-siècle me paraît peu vraisemblable pour une campagne continue de travaux, alors que d'une part les ressources du monastère étaient assez importantes⁵ et que d'autre part les dimensions de l'église n'étaient pas considérables. Sur ce dernier point nous verrons que l'intégralité de sa nef, longue de trois travées seulement, est parvenue jusqu'à nous. Naturellement, nous excluons de ce programme l'œuvre de l'abbé *Ramnulfe*, commencée vers 1110 cette œuvre comprit un vaste chevet à déambulatoire et absidioles rayonnantes, un transept avec collatéral oriental et une double travée orientale de nef établie à l'emplacement de l'ancien sanctuaire de l'abbé *Gautier*⁶. Cet ensemble fut détruit peu après la *Révolution*.

Fig. 2 - *Saint-Pierre de Lesterps*. Extérieur. A droite, contreforts d'angle sud-ouest de la nef et du mur de fond sud-ouest du collatéral méridional. Vers le milieu de la photographie sur la droite, mur de fond; sur la gauche, souche de la tourelle d'escalier. A l'extrême gauche et en bas, arcade de la galilée. – Photo *Deyres*



Valentin de Courcel et, plus récemment, *M. Charles Daras* ont décrit la nef et le clocher-porche. Rappelons que la nef, longue de trois travées, est bordée de collatéraux très étroits. Le vaisseau central, large de sept mètres, est porté par d'épais supports sur l'économie desquels nous insisterons longuement. L'éclairage est indirect, mais

convenable. Le voûtement, tant de la nef que des collatéraux, est en berceau plein cintre sur doubleaux. Les murs goutterots sont intérieurement renforcés par des arcs de décharge, reçus par des dossierets en lesquels s'engagent les demi-colonnes réceptrices des doubleaux. Pour les détails de la description, nous renvoyons aux excellents travaux de nos prédécesseurs. Nous tenons, en une première partie de ce mémoire, à analyser les deux extrémités de la nef, bornée à l'est par des vestiges d'éléments très anciens, antérieurs en tous cas, surtout au midi, à son voûtement et à ses supports, et à l'ouest par des éléments récents, liés au clocher-porche que nous nous refusons à inclure dans la campagne du XIe siècle.

Valentin de Courcel avait envisagé que les voûtes de l'église avaient été surélevées "à une époque qui dut suivre de peu le désastre de 1040"⁷. Il fondait son opinion sur la présence, à l'est des bas-côtés, d'une amorce de berceau établie à un mètre plus bas que les actuelles voûtes collatérales. Ainsi, en construisant ces voûtes, on aurait supprimé les précédentes sans les faire tout à fait disparaître. Ici, l'élévation, quelque peu compliquée, mérite une brève analyse.

Le mur de fond oriental du collatéral méridional, date des transformations qui, au début du XIXe siècle, eurent pour conséquence la construction de l'abside moderne. Mais ce mur reste surmonté d'un élément

⁵ Après le désastre de 1040 le monastère bénéficia d'importantes et nombreuses donations (cf. de *Courcel*. op. cit., p. 233-234).

⁶ Cf. *René Crozet*, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de la Charente*, 1949-1950, p. 44 et s., et *Marcel Deyres*, L'ancien chevet de l'abbatiale de *Lesterps* et ses rapports architecturaux avec les chevets de *Conques II* et de *Fontgombault*, dans *Bulletin de la S.A.H.C.*, 1968, p. 179 et s.

⁷ De *Courcel*, op. cit., p. 255.

très ancien il s'agit d'un très bref tronçon de voûte, dont l'extrémité est aménagée en arc appareillé de tout petits claveaux de largeur variable. Cet arc retombe sur deux pilastres, celui du sud étant pris dans le parement du dernier arc de décharge latéral. En avant de cet arc aux petits claveaux et en saillie sur lui se trouve l'amorce de berceau dont traite de *Courcel*. Cet élément est reçu, vers la nef, par une imposte chanfreinée, dont le prolongement est tangent à la clé de la grande arcade voisine, cette imposte étant moulurée comme celle de la voûte pénètre dans le parement de l'arc de décharge. Mais -, fait curieux - son tracé n'est pas rigoureusement le même à l'est qu'à l'ouest à l'est, il se rétrécit en masquant progressivement le sommier de l'arc aux petits claveaux; à l'ouest, il est plus ample et se perd dans l'écoinçon de l'arc de décharge. En outre, l'arête de cette amorce de berceau n'a pas été renforcée de claveaux (fig. 1).

Fig. 3 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Mur méridional de la nef. Notez la facture sommaire des maçonneries, la faible sailli des contreforts et la minceur des claveaux à la baie de la deuxième travée. - Photo *Deyres*.



Au nord et au même endroit de l'église, la facture de la bâtisse est quelque peu différente. On retrouve l'arc appareillé qui, au midi, limite le bref tronçon de voûte. Au nord ce tronçon n'apparaît pas. En effet, l'arc est totalement pris dans l'élévation murale construite après les désastres de la *Révolution* on ne voit que le retour occi-

dental de ses claveaux. Ceux-ci sont d'ailleurs plus larges et plus réguliers qu'au midi. On retrouve, au nord, une amorce de berceau comme au midi. Mais, au nord, il s'agit d'un arc clavé et appareillé, net de toute fourrure. D'autre part, son tracé est très régulier. Enfin, il est placé plus haut qu'au midi, où le plan mural qui l'extradosse atteint un mètre et est deux fois plus important qu'au nord.

Il semble qu'au nord on ait, vers 1100 ou peu après, remanié des éléments anciens de manière qu'ils prissent la fonction d'un épais doubleau destiné à sommer l'arcade de communication entre le collatéral et le transept du XIIe siècle d'une part, pour ce qui est de la facture, l'absence de fourrure permet de considérer l'ouvrage comme plus récent que les arcades fourrées de la nef; d'autre part, de larges doubleaux, d'un appareil semblable, amortissent les arcades qui, à *Saint-Jouin-de-Marnes*⁸, séparent les collatéraux de la nef et les bras du transept. D'ailleurs, au midi mais à l'extérieur, on voit les vestiges d'un tel doubleau⁹; mais ici, il n'est pas appareillé, ce qui est logique parce qu'il faisait suite à l'amorce de berceau qui n'était ni appareillée ni même clavée.

Donc, du côté nord, nous sommes en présence d'un remaniement du début du XIIe siècle, tandis qu'au sud l'œuvre de *Ramnulf* a, pour des raisons qui nous échappent, respecté les éléments voûtés du XIe siècle, tels qu'on les voit à l'intérieur de l'église. C'est donc du côté sud que nous pouvons trouver

⁸ Dans une étude à paraître sur *Saint-Jouin-de-Marnes*, nous datons le transept de l'église de la campagne menée sous l'abbé *Raoul* vers 1100.

⁹ Au nord, le mur a été, à l'extérieur, fortement épaissi il ne laisse rien paraître de l'élévation romane.

quelque clarté sur le parti général de l'œuvre au XIe siècle. Nous allons voir que l'amorce de berceau n'est pas le vestige d'une voûte antérieure, mais le témoin d'un premier projet de voûtement rapidement abandonné (identité de mouluration entre les impostes) et ayant précédé de très peu le voûtement actuel. Plusieurs indices autorisent une telle hypothèse.

Fig. 4 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Deuxième pilier sud de la nef. De droite à gauche, pilastre interne, noyau interne, noyau externe et pilastre externe. A l'extrême gauche, fenêtre du collatéral surmonté d'un arc de décharge; à l'extrême droite, deux baies superposées de la face orientale du clocher-porche. – Photo *Deyres*.



D'abord, nous avons vu que l'amorce de voûte est plus ample à l'ouest qu'à l'est. Dès lors, elle montre déjà sur quelques décimètres une déformation peu compatible avec un voûtement réalisé sur une plus grande longueur, déformation au demeurant bien caractéristique d'une hésitation.

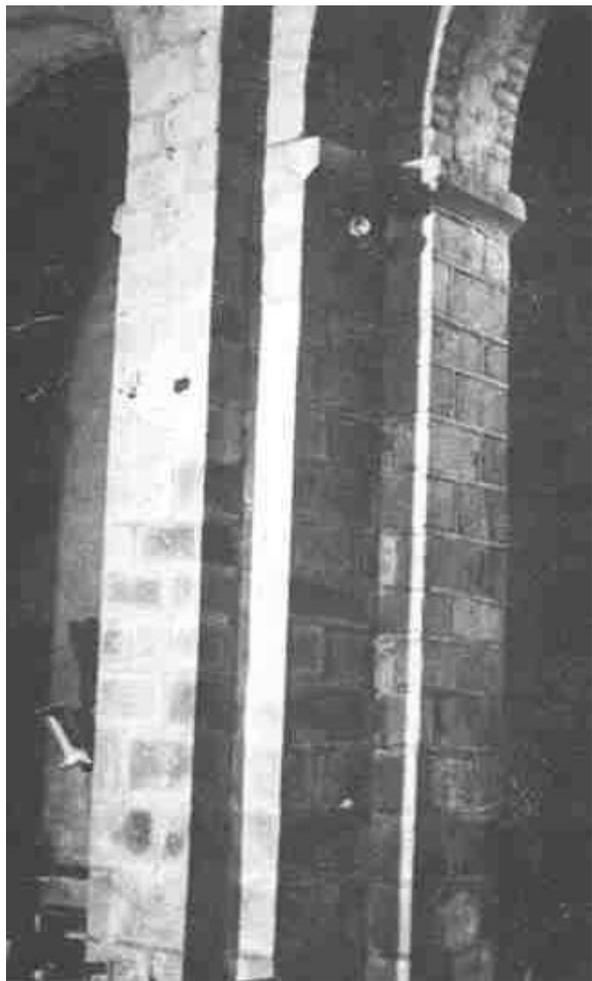
Ensuite, si on avait suivi sur la première

pensée en prolongeant l'amorce de voûte sur toute la longueur du collatéral, les voûtes collatérales ainsi réalisées eussent été, en leurs retombées, tangentes aux grandes arcades. De fait, nous avons vu que le prolongement du cordon chanfreiné se place sur cette tangente. Une telle construction n'eût sans doute pas été irréalisable, même avec un berceau plein cintre. Mais, du côté du goutterot, la voûte eût également été tangente aux cintres des fenêtres. Or, nous verrons que les goutterots datent d'une première campagne, bien antérieure à celle au cours de laquelle le voûtement fut envisagé et qu'ils n'ont sûrement pas été conçus pour porter des voûtes dont les retombées se fussent placées au ras du cintre de chaque fenêtre. En effet, nous soulignerons à nouveau le fait, ces murs sont minces comment, dès lors, ces murs, déjà faibles, auraient-ils porté le poids d'une voûte juste au-dessus des percements, c'est-à-dire en des points où ils sont le plus affamés? Comment, surtout, aurait-on pu insérer, au-dessus des fenêtres, les arcs de décharge que nous connaissons et qui sont indispensables, le voûtement ayant été réalisé, à la stabilité du mur? Restait à lancer plus bas les grandes arcades. L'hypothèse a été émise par de *Courcel*. Mais c'eût été bien pis. En effet, les cintres des fenêtres culminent à peu près aussi haut que les grandes arcades actuelles ces percements, plus anciens que les supports actuels, eussent souffert d'une très mauvaise adaptation à des arcades de moindre élévation et n'eussent permis qu'une très médiocre diffusion de la lumière à l'intérieur de l'église.

Ainsi, lorsqu'on voulut voûter l'édifice, on lança d'abord trop bas les voûtes. On s'aperçut sans doute assez tôt que le projet n'était pas réalisable ou bien on donnait une moindre élévation aux arcades, et alors on les lançait à un niveau sensiblement plus bas que celui des fenêtres; ou bien on leur donnait l'élévation actuelle, et alors on risquait d'affamer le mur à l'excès en lui conservant des percements juste sous les retombées des voûtes. Avec des murs plus épais, un tel programme n'était pas irréalisable. Mais j'insiste sur le fait que les goutterots de *Lesterps* sont d'une minceur exceptionnelle et même anormale pour un édifice voûté d'un tel type. Nous reviendrons sur ce point.

Nous sommes donc en présence d'un repentir qui eut pour effet une sensible surélévation des voûtes. Mais cette trace de repentir n'a pu se manifester qu'en un point où il était normal que l'on commençât le voûtement. Elle indique donc la limite orientale de la nef du XIe siècle. D'ailleurs, l'arc aux petits claveaux a fort bien pu servir d'arc de tête aux voûtes des absidioles détruites sous *Ramnulfe*: ces claveaux, beaucoup plus petits et moins réguliers qu'aux grandes arcades, accusent par rapport à elles une ancienneté difficilement contestable.

Fig. 5 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Vue d'ensemble d'un pilier de la nef. – Photo Deyres.



A l'Ouest, la nef est limitée, sur toute la largeur du vaisseau central, par le clocher-porche, et, de part et d'autre, par les murs de fond occidentaux des collatéraux. Ces murs de fond, bien liés aux tourelles d'escalier qui cantonnent le clocher-porche, sont facturés d'un bel appareil moyen qui tranche vivement sur les moellons cassés des goutterots de la nef. En outre, aux angles extérieurs sud-ouest et nord-ouest de la nef, l'élévation est renforcée par des contreforts à multiples ressauts qui forment un très violent contraste avec les très minces contreforts de la nef, saillants de 0.30m à peine. Ainsi, les murs de fond des collatéraux forment un ensemble d'allure sensiblement plus jeune que les goutterots de la nef et un peu plus ancien que le clocher-porche, dont les assises ne sont pas toujours bien liées, surtout dans les parties basses, avec celles des tourelles. Cette considération nous incite déjà à rejeter la construction du clocher-porche et de sa galilée hors du XIe siècle (fig. 2).

En ce qui concerne la première campagne, celle de *Gautier*, la chronologie généralement admise doit être rectifiée. Le clocher-porche et sa galilée sont, nous le verrons, une œuvre du XIIIe siècle. Quant à la nef, la question est plus délicate et oblige à une dissection assez poussée du monument. De plus, les restaurations gênent parfois l'analyse d'abord, les voûtes ont dû être consolidées au XVe siècle¹⁰; ensuite les joints et lits ont été regarnis au XIXe siècle; enfin, à la même époque, les cintres et les montants des baies ont été

pour la plupart refaits¹¹. Cependant, le monument a été respecté et a pu parvenir jusqu'à nous non seulement dans son parti général mais aussi pour de nombreux éléments d'architecture supports, arcades, chapiteaux, bases, arcs de décharge, encadrement intérieur des baies, contreforts ; surtout, l'entier parement extérieur du mur méridional est resté intact.

Cette nef aveugle à collatéraux étroits et à éclairage indirect évoque, par son parti d'ensemble, bon nombre de nefs de nos pays de l'*Ouest*. Mais elle se distingue de ses compagnes par des traits qu'il convient de souligner. Passons sur l'étroitesse des collatéraux, qui n'est pas chose rare dans les nefs romanes de l'*Ouest*. Insistons plutôt sur d'autres caractères, qui, eux, ne sont pas très courants.

¹⁰ Cf. *Charles Daras*, op. cit., p. 183. *M. Daras* signale le rétablissement en 1663 de la voûte, détériorée par les *Protestants* en 1567.

¹¹ Sauf à la deuxième baie méridionale. Ici, le cintre est fait de petits claveaux en accord avec l'ancienneté de la bâtisse.

Fig 6 – *Saint-Pierre* de *Lesterps*. Deuxième grande arcade nord de la nef et parement au-dessus. Notez l'épaisseur de l'arcade, correspondant à celle des piliers. – Photo *Deyres*.



1 - C'est d'abord l'exceptionnelle minceur des murs pour une nef sous voûte dont la largeur utile, collatéraux exclus, atteint sept mètres. L'épaisseur des goutterots est d'environ un mètre, ce qui est dérisoire, si on songe qu'elle se situe entre 1,50 et 2 m à des nefs comme celles de *Saint-Pierre-d'Aulnay*, *Saint-Savin-sur-Gartempe*, *Saint-Pierre-de-Parthenay-*

le-Vieux; ce qui est surprenant aussi, si on considère que ces murs entrent, quoique indirectement, dans le support d'une large voûte maîtresse.

Fig. 7 – *Saint-Pierre* de *Lesterps*. Rouleau externe d'une grande arcade et parement l'extradosant du côté du collatéral. Photo *Deyres*.



2 - C'est aussi la très faible saillie des contreforts (0,30m). Le fait est plutôt rare s'agissant d'un édifice à trois vaisseaux ,voûtés.

3 - Surtout - et là j'insiste - le plan des supports est inhabituel. Ils sont renforcés vers l'intérieur de la nef par l'accolement de deux noyaux rectangulaires, celui

qui est placé vers le collatéral étant plus long (2m) que son voisin (1,50m). Chaque noyau est lui-même renforcé d'un pilastre, saillant de 0,33 m, l'un vers le collatéral, l'autre vers la nef. Le noyau externe reçoit le rouleau inférieur de l'arcade et le noyau interne le rouleau supérieur, en forte saillie sur son voisin. La force de ces supports est hors de l'ordre commun, par rapport aux autres dimensions de l'édifice leur largeur totale (2 noyaux + 2 pilastres) atteint 2,30m; leur longueur dépasse 2 mètres. Tout ceci pour une largeur entre supports qui n'est que de 1,18m dans les collatéraux. Tout se passe comme si, à raison de sa longueur, le noyau externe était une portion de mur, coupé à l'emporte-pièce, contre lequel on aurait appuyé un simple pilastre à l'extérieur et un pilastre sur dossier très saillant à l'intérieur. Il y a

donc - et ceci me paraît capital - épaissement de l'ensemble du support vers l'intérieur, du côté de la nef. Plus précisément, le noyau externe, qui est le temps fort du support, est épaulé par des éléments en beaucoup plus forte saillie vers la nef que vers le collatéral (fig. 4).

Fig. 8 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Demi-colonne sur dossier. Les dossier reçoit les arcs de décharge; la demi-colonne reçoit le doubleau. Notez l'étroitesse du collatéral. – Photo *Deyres*.



Pour le support et le bon équilibre d'une voûte maîtresse dont la portée atteignait sept mètres, on ne pouvait trop compter sur l'épaisseur des murs, réduite à un mètre, ni sur la saillie infime (0,30m) des contreforts. On prit donc le parti d'épaissir considérablement les piles (fig. 5). Cette opération se fit de manière à faire retomber la partie

intradossée de la voûte sur les éléments des supports plantés vers l'intérieur de la nef, c'est-à-dire sur les noyaux et pilastres internes le pilastre recevait le doubleau; quant au noyau interne, il portait le rouleau supérieur de l'arcade qui, très saillant, constituait un puissant élément de décharge.

Fig. 9 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Base d'une demi-colonne. Photo *Deyres*.



Ainsi, le noyau externe, qui remplissait une sorte de fonction murale, recevait la partie extradossée de la voûte, c'est-à-dire celle qui exerçait la plus faible pesée; il était, vers le collatéral, épaulé par le pilastre externe, à la manière d'un contrefort. Sans doute, les noyaux et pilastres n'accaparaient-ils pas, à l'intérieur, toute la fonction portante et, à l'extérieur, toute la fonction murale et butante chaque groupe de ces éléments entraînait, pour une part non négligeable quoique secondaire, dans le rôle dévolu à l'autre; en outre, le mur, tout faible qu'il fût, participait étroitement à la fonction butante par sa proximité des supports. Mais le principal de la fonction portante s'exerçait sur les éléments internes quand l'essentiel de la fonction murale et butante était assumé par les éléments externes.

Le problème que pose le monument est le suivant l'a-t-on conçu et construit dès l'origine tel que nous le connaissons ou bien a-t-on emboîté dans de minces murs d'enveloppe pré-existants un ensemble voûté, divisé en trois nefs, et porté par les énormes piliers que nous avons analysés? Ces puissants supports ont été conçus pour le voûtement; ces murs grêles étaient faits pour une simple couverture de charpentes. On ne peut donner une solution au problème ainsi posé par l'étude des lits et des joints, regarnis au XIXe siècle, ni par celle des encadrements de baies, également refaits. Cependant, on peut se fier à un témoignage fidèle les plans muraux, élevés sur trois assises au-dessus des grandes arcades, présentent un parement assez régulier et relativement élaboré (fig. 6), tandis que le mur sud de la nef se caractérise par une facture très archaïsante faite de blocs cassés, parfois assez gros, et noyés dans

le mortier (fig. 3). Dans les collatéraux, les parements, qui extradossent les grandes arcades, et les arcs de décharge encastés dans les goutterots au-dessus des fenêtres, ont très exactement la même facture que ceux des plans muraux de la nef (fig. 7).

Fig. 10 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Une pile de la galilée. Photo Deyres.



Ainsi, nous observons, d'une part, une maçonnerie de moellons cassés aux goutterots et, d'autre part, dans les parties hautes de la nef et de ses collatéraux, des parements déjà correctement assisés, comme si on avait emboîté dans une enveloppe murale assez ancienne tout un complexe bien articulé de voûtes, d'arcades, de robustes supports et d'arcs de décharge, complexe relativement récent comme peut en témoigner la facture même des maçonneries.

D'ailleurs, les demi-colonnes, qui filent le long des goutterots, sont élevées en demi-tambours continus (fig. 8), comme celles qui, en un ordre colossal, relient les deux premiers niveaux du clocher-porche, et, également, comme celles qui subsistent des constructions de *Ramnulfé* une telle facture, qui a pu être ailleurs relativement précoce, n'était assurément pas de principe ni d'usage courant au temps de l'abbé *Gautier*, soit avant 1070. Au surplus, les bases de ces demi-colonnes, socles circulaires amortis simplement en chanfrein, sont les mêmes à toutes les bases de la galilée (fig. 9). Il n'est pas jusqu'aux chapiteaux des collatéraux qui ne reproduisent le type de ceux que l'on voit à la galilée. Il ne paraît donc pas niable qu'une grande distance chronologique sépare les goutterots, l'ancien sanctuaire et ses annexes d'une part et d'autre part le reste de la construction. Ainsi, après le désastre de 1040, saint *Gautier* fit construire *summo studio* une vaste salle rectangulaire et non voûtée - la nef - qu'il borna à l'est par une assez large abside

flanquée de deux étroites absidioles; il l'enveloppa de murs minces qui sont parvenus jusqu'à nous et l'éclaira par des baies relativement étroites.

Plus tard, bien après sa mort mais avant 1091, on procéda à un voûtement sur trois vaisseaux et on emboîta dans l'enveloppe originelle la construction voûtée que nous connaissons. Ce remaniement porte certaines marques d'ancienneté fourrures aux grandes arcades, très légères sinuosités dans les lits de parement, assez sommaire mouluration des bases, autant d'indices qui s'accordent assez bien avec une construction entreprise entre 1070, date de la mort de *Gautier*, et 1091, date de la bénédiction de l'église. D'ailleurs, il est vraisemblable que, même à cette dernière date, l'édifice devait encore être en chantier. Tout au moins envisageait-on les grandes réfections qui, à partir de 1110, furent activement poussées sous l'abbatial de *Ramnulfé* et au compte desquelles, nous allons le voir, il faut mettre le début des travaux du clocher-porche. La cérémonie de 1091 n'est donc pas nécessairement l'indication d'un édifice achevé et net de tout chantier.

Dans la nef, la pratique du voûtement trahit l'adaptation d'une construction nouvelle à une enveloppe déjà ancienne. Dans la galilée, au contraire, elle témoigne d'une grande homogénéité; elle est devenue art savant, évolué et issu de traditions architecturales bien assimilées, celles de la nef poitevine avec piliers

en quatre feuilles (fig. 10) et vaisseau central très légèrement surélevé. De *Courcel* a avancé l'idée que ses voûtes et piles seraient très postérieures aux piliers d'enveloppe. C'est bien certain, par la raison bien simple que l'on commençait souvent par la construction des parties extérieures. Mais il n'y a pas entre les deux éléments le décalage chronologique imaginé par de *Courcel*, qui datait les piliers externes d'avant 1040, limitant au niveau de la galilée cette datation. Il ne faut pas, selon nous, s'attarder à un défaut dans la réception des retombées des arcs internes au revers de la façade occidentale de la galilée il y a, dans cette adaptation d'un voûtement interne à une structure d'enveloppe déjà construite, une hésitation caractéristique d'un ouvrage assez novateur pour une époque - les environs de 1100 - où les techniques n'avaient pas atteint au degré le plus élevé de leur évolution. Traitons-nous le monument, comme l'a fait de *Courcel*, comme un archétype des nefs voûtées des églises de l'Ouest? L'idée n'est pas à rejeter. En effet, les colonnes en faisceau des piles internes ne sont pas des demi-colonnes, car leur profil accuse un tracé nettement outrepassé qui n'est pas très courant. Quant aux bases, rien ne les différencie de celles qui portent les demi-colonnes collatérales de la nef. Il semble donc que ce clocher-porche ait été commencé assez tôt, peut-être dès le début du XIIe siècle ou même peu avant. Il est cependant plus récent que la nef actuelle.

Fig. 11 – *Saint-Pierre de Lesterps*. Tribune et façade orientale du clocher-porche. – Photo *Deyres*.



D'abord, je l'ai dit, ses assises basses ne sont pas liées, à l'est, avec les tourelles d'escalier qui desservent son étage. Ensuite, la nef n'est pas solidaire de la face orientale du clocher-porche outre que les contreforts de cette face s'élèvent indépendamment de la tribune occidentale, la voûte placée au-dessus - celle de la première travée de la nef - est tangente au cintre de la deuxième baie orientale du clocher-porche, ce qui suppose l'entreprise de deux programmes distinctement conduits (fig. 11). Enfin, l'axe du clocher-porche n'est pas dans celui de la nef il se situe à environ 0,30m au sud¹². Au surplus, les arcades de la galilée ne sont pas fourrées. On doit donc rajeunir, même en ses parties basses, le clocher-porche. Vraisemblablement, il a fait partie du programme de rénovation et d'agrandissement poussé activement sous *Ramnulfe* à partir de 1110 mais sans doute commencé un peu auparavant. Dans cette hypothèse, ce programme aurait été entamé par les deux extrémités, le chevet et le massif occidental. Mais, lors de la bénédiction de 1091, ou bien on commençait le chantier du clocher-porche, ou bien un précédent ensemble occidental subsistait encore, bien qu'il fût déjà voué à la démolition comme la présence même des tourelles latérales, légèrement antérieures au clocher-porche mais bien adaptées à lui, permet de le supposer.

Fut-il dans les desseins de *Ramnulfe* d'abattre la nef actuelle? Je ne le pense pas. D'abord, dans l'état où nous la connaissons, elle venait d'être terminée. Ensuite et surtout, le mur sud de la travée orientale, construit sous *Ramnulfe* et aujourd'hui très ruiné, est

¹² Cf. le plan publié par de *Courcel*, op. cit., p. 238. Ce plan est inexact pour les anciens transept et chevet. Cf. à ce sujet la lithographie découverte et publiée par *René Crozet*, op. cit.)

L'Abbatiale *Saint-Pierre de Lesterps* au XIe Siècle
par *Marcel Deyres*

oblique par rapport à l'axe de l'église et s'infléchit vers le nord pour rattraper le mur méridional de la nef de *Gautier* c'est donc bien que *Ramnulfe* avait l'idée de raccorder les deux parties - son transept et la vieille nef - et donc de conserver celle-ci. Enfin, quel que soit le décalage d'axe du clocher-porche par rapport à la nef, décalage au demeurant infime (0,30 m), il est patent que les dimensions en plan de la galilée s'adaptent très bien à la largeur de la nef: or, nous avons vu que cette galilée, plus jeune que la nef, a été voulue sinon par *Ramnulfe*, du moins par son prédécesseur immédiat., quelques années avant son abbatiat.

En conclusion, nous pensons que le clocher-porche et sa galilée sont nettement plus récents que la nef, même remaniée. Dans cette nef, le voûtement n'a pas été envisagé au départ; sa mise en œuvre, sans doute postérieure à 1070 mais antérieure à 1091, a obligé à planter des supports très épais et très saillants vers l'intérieur pour qu'ils absorbent la plus grande partie des pesées et poussées de la voûte. Cette particularité peut surprendre. Mais n'oublions pas qu'il s'agit d'un voûtement tout de même relativement ancien, réalisé à une époque - le dernier tiers du XIe siècle - où il était normal qu'on éprouvât encore bien des hésitations pour voûter un espace dont la largeur n'était pas négligeable. Plus tard ces hésitations disparurent, car on peut trouver, à *Civaux* par exemple, des murs de nef du début du XIe siècle enveloppant un espace voûté et divisé en trois vaisseaux au XIIe, sans que les supports soient irrégulièrement profilés. †

